

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY 40002-H
Titre long	Projet de recherche honor 2
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2024
Horaire	Lundi 8h30 à 11h30
Mode de formation	En présentiel
Site StudiUM	Site du cours
Description courte et préalables	https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/

Enseignant(e)

Nom et titre	Hugo Théoret, professeur titulaire
Coordonnées	F-414-8, Pavillon Marie-Victorin hugo.theoret@umontreal.ca
Disponibilités	Me contacter par courriel

Auxiliaire d'enseignement

Nom	Kassandra Roger
Coordonnées	kassandra.roger@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours est une introduction à la recherche en neurosciences cognitive. Il s'agit de présenter les principales étapes d'élaboration d'une recherche indépendante et de guider l'étudiant dans ses travaux de recherche qui aboutissent au rapport de recherche. Le premier objectif du cours vise à : 1) habiliter l'étudiant à poser des questions pertinentes en neurosciences cognitive; 2) approfondir et clarifier les cadres conceptuels et les variables de mesure dans l'approche choisie; 3) développer une méthodologie appropriée aux questions et hypothèses formulées; et 4) évaluer les forces et limites de la recherche en neurosciences cognitive. Le second objectif de ce cours est de comprendre et de maîtriser certaines questions théoriques sous-jacentes à la recherche et aux théories contemporaines en neurosciences cognitive. Ces questions ont trait aux postulats concernant les objectifs et les méthodes et impliquent des concepts et des controverses difficiles à résoudre. Ce cours offrira donc aux étudiants la chance d'approfondir leurs connaissances et de réfléchir sur quelques grandes questions théoriques concernant la neurosciences cognitive.

Objectifs d'apprentissage

Plus précisément les objectifs spécifiques de ce cours sont les suivants : 1- Permettre à l'étudiant de développer une bonne maîtrise conceptuelle du processus de recherche. 2- Acquérir de l'expérience en recherche en menant une étude indépendante sous la supervision d'un professeur du département. 3- Développer des habiletés en rédaction de documents scientifiques et produire une thèse de premier cycle exposant la recherche sur lequel l'étudiant a travaillé tout au long de l'année. 4- Développer des habiletés en présentation orale. 5- Donner aux étudiants l'opportunité d'explorer et de développer leurs propres idées en regard des grandes questions théoriques.

Compétences développées

Production et critique de la recherche en neurosciences cognitive.

Méthodes pédagogiques utilisées

Exposés magistraux. Discussions. Présentations orales. Courts travaux.

► Calendrier

Séances et dates	Contenus
Cours 1 2024-01-08	Retour sur les présentations et le rapport d'étape
Cours 2 2024-01-15	Préparer un article (Résultats et Discussion)
Cours 3 2024-01-22	Soumettre un article
Cours 4 2024-01-29	Soumettre un article
Cours 5 2024-02-05	Mesurer la recherche
Cours 6 2024-02-12	Mesurer la recherche
Cours 7 2024-02-19	À déterminer
Cours 8 2024-02-26	Semaine d'examens (pas de cours)
Cours 9 2024-03-04	Période d'activités libres
Cours 10 2024-03-11	Le placebo
Cours 11 2024-03-18	À déterminer

| Plan de cours

Cours 12 Présentations orales 1
2024-03-25

Cours 13 **Lundi de Pâques (pas de cours)**
2024-04-01

Cours 14 Présentations orales 2
2024-04-08

Cours 15 Présentations orales 3
2024-04-15

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Remise de travail en classe	Évaluation superviseur.e	2024-04-22	40%
Remise de travail en classe	Rapport d'étape	2023-12-08	10%
Remise de travail en classe	Rapport final	2024-04-15	10%
Présentation orale	Automne	2023-11-24	10%
Présentation orale	Hiver	2024-03-25	15%
Quiz en classe	Participation	2024-04-15	15%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Par courriel
Matériel autorisé aux examens	Pas d'examen

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	N/A
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	N/A
Équipement (matériel)	N/A

Ressources complémentaires

Documents	N/A
Sites Internet	N/A
Guides	N/A
Autres	N/A

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intratrimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux L'étudiant.e qui remet un travail en retard doit présenter une demande à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Soutien aux étudiants en situation de handicap

Mesures d'accommodement

- <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.
Tout retard entraînera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant.e ou du département.**

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-01-23

Date limite d'abandon 2024-03-15

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.